



GRANDS ÉVÉNEMENTS CIRCULATION



L'arrivée de la saison estivale s'accompagne de la tenue d'activités et d'événements qui entraînent, dans bien des cas, la fermeture de certaines portions de la piste cyclable, de certaines rues et de zones de stationnement.

Selon les circonstances, la Direction du service de police se réserve le droit d'apporter des modifications en tout temps au plan de circulation initial. Le cas échéant, une signalisation appropriée sera mise en place pour faciliter les déplacements des automobilistes et des résidentes et des résidents du secteur.

Voici l'événement qui aura un impact sur la circulation :

Demi-marathon International Oasis de Lévis – Le dimanche 1^{er} mai 2016

Information, inscription et plan du parcours : www.couriraquebec.com ou 418 694-4442

Info fermeture de rues : ville.levis.qc.ca/circulation

Pour suivre l'actualité de votre ville (avis de faire bouillir, opération déneigement, fermeture de rues, etc.), abonnez-vous aux alertes de contenu au ville.levis.qc.ca/alertes ou encore à la page Twitter de la Ville à l'adresse twitter.com/villedelavis.

Lévis en chantier

Réfection des rues Dorimène-Desjardins et Saint-Louis

Un rappel pour vous aviser que tous les commerces demeurent ouverts pendant la dernière phase des travaux de réfection des rues Dorimène-Desjardins et Saint-Louis qui ont débuté le 18 avril dernier.

Pendant cette période, l'accès aux piétons est assuré en tout temps grâce à l'aménagement de passerelles de bois, d'escaliers et de rampes temporaires prévues à cet effet. La Ville de Lévis a également prévu des espaces supplémentaires de stationnement, notamment sur la rue de l'Arsenal (voir plan ci-contre). Des panneaux orange indiquent aux automobilistes les détournements et les voies à emprunter.

Veuillez prendre note que le plan est disponible en version papier dans tous les commerces du secteur des rues Dorimène-Desjardins et Saint-Louis.

J'aménage mon style de vie!



Info-collecte :  418 835-8225

Collecte des surplus de résidus verts

À partir de la semaine du 25 avril jusqu'à la semaine du 16 mai inclusivement, il est possible de déposer vos surplus de résidus verts dans des sacs de papier, à côté du bac brun.

Le bac brun sert à vous débarrasser de vos résidus verts tout au long de l'année, mais lors des périodes où les résidus verts sont plus abondants, les sacs de papier sont acceptés. La collecte des surplus de résidus verts s'effectue une fois par semaine, la même journée que votre journée de collecte habituelle. En cette période de l'année, les bacs bruns sont vidés à chaque semaine.

En dehors des périodes de surplus, les sacs de papier ne sont pas ramassés et seul le bac brun est vidé.



Les sacs de plastique transparents ou oranges ne sont pas ramassés. Seuls les sacs de papier sont acceptés.

Prévoyez l'achat de sacs de papier à résidus de jardin en quantité suffisante. Ils sont en vente dans les magasins à grande surface et dans la plupart des quincailleries.

Rendez-vous dans les bibliothèques de Lévis!



En avril, une multitude d'activités sont offertes pour les petits et les grands. Consultez la programmation au ville.levis.qc.ca



Attention aux feux de pailis

Chaque été le Service de sécurité incendie de la Ville de Lévis répond à des appels pour des feux dans du pailis de paysagement. Certains de ces incendies se sont propagés à des bâtiments et ont causé plusieurs milliers de dollars en dommages.

Le pailis de cèdre utilisé dans les plates-bandes a gagné en popularité. Mais saviez-vous que le pailis est facilement combustible?

Voici quelques conseils que vous pourrez appliquer cet été pour réduire les risques d'incendie :

- Assurez-vous que votre pailis soit humide en permanence.
- Si vous fumez à l'extérieur, déposez vos mégots de cigarettes ainsi que

vos allumettes dans un contenant non combustible, de préférence en métal.

- Évitez d'avoir à proximité des outils ou de l'équipement qui pourraient produire des flammes ou des étincelles.
- Inspectez régulièrement vos plates-bandes pour y découvrir de possibles mégots de cigarettes.
- Respectez les directives d'installation des fabricants d'appareils électriques, tels les éclairages décoratifs installés dans les plates-bandes.
- Pour les commerces, placez des cendriers en métal ou enlevez les portions de pailis à proximité de l'entrée principale.

Pour obtenir d'autres conseils de sécurité, rendez-vous au ville.levis.qc.ca/securite, sous la rubrique Prévenir les incendies ou composez le 418 835-8269.

Distribution d'arbres aux propriétaires riverains



Le samedi 21 mai prochain, la Ville de Lévis distribuera gratuitement environ 500 arbres aux propriétaires d'habitations riveraines uniquement. Ces arbres devront obligatoirement être plantés sur les rives de cours d'eau situés sur le territoire lévisien. La Ville de Lévis souhaite ainsi contribuer à stabiliser naturellement les rives et à protéger efficacement les propriétés grâce à la végétation tout en préservant la beauté naturelle des lieux.

Comme les quantités sont limitées, nous vous suggérons de réserver vos plants (maximum de cinq arbres par propriété). Les plants remis mesurent en moyenne 70 cm de haut et atteindront jusqu'à 20 m à maturité.

Cette activité est réalisée en collaboration avec le Conseil de bassin de la rivière Etchemin et le Conseil de bassin-versant de la rivière du Chêne.

Distribution : le samedi 21 mai, de 8 h à 12 h,
au 470, 3^e Avenue, secteur Saint-Romuald
Une preuve de résidence sera exigée lors de la remise des arbres.

Réservation et information : 418 835-8538
environnement@ville.levis.qc.ca

Rinçage du réseau d'aqueduc Printemps 2016



La période du rinçage du réseau d'aqueduc est débutée. Pour connaître l'horaire et les secteurs visés par le rinçage, consultez le ville.levis.qc.ca, section Transport et infrastructures, rubrique Réseau d'eau et d'égout.

